

CHANTIERS 
CANADA

Plus fort, sécuritaire et meilleur

CHANTIERS CANADA
Une infrastructure moderne pour un Canada fort





Chantiers Canada: Une infrastructure moderne pour un Canada fort

© Sa Majesté la Reine du chef du Canada, 2007

Cat. No. Iu154-4/2007F-PDF

ISBN 978-0-662-07341-3

Ce document et de l'information supplémentaire sont disponibles sur le site Web www.chantierscanada.gc.ca

Also available in English under the title: [Building Canada: Modern Infrastructure for a Strong Canada](#)

Table des matières

<i>Message du Ministre</i>	2
<i>Une infrastructure moderne pour un Canada fort</i>	4
<i>L'infrastructure et l'économie</i>	6
<i>L'infrastructure et l'environnement</i>	8
<i>L'infrastructure et les collectivités</i>	10
Chantiers Canada : le plan	12
Développer une économie plus forte	12
Portes d'entrée et postes frontaliers	12
Routes	13
Lignes ferroviaires sur courtes distances et transport maritime à courte distance	14
Aéroports régionaux et locaux	15
Connectivité et large bande	15
Tourisme	16
Un environnement plus sain	17
Eaux usées	17
Transport en commun	18
Énergie verte	19
Gestion des déchets solides	20
Bâtir des collectivités plus prospères	20
Eau potable	20
Atténuation des effets des catastrophes	21
Réaménagement des friches industrielles	22
Routes et ponts	22
Sports et culture	23
Chantiers Canada : une nouvelle approche	24
Financement de base pour les municipalités	24
Fonds de la taxe sur l'essence	24
Remboursement de la taxe sur les produits et services	25
Financement de base pour les provinces et les territoires	25
Équilibrer les besoins et les capacités	26
Fonds pour les portes d'entrée et les passages frontaliers	26
Partenariats public-privé	26
Fonds Chantiers Canada	27
Une nouvelle approche	28
Plus fort, sécuritaire et meilleur	30

Message du Ministre



« Notre gouvernement annoncera la mise sur pied d'un programme d'infrastructure, le plan Chantiers Canada, pour appuyer notre croissance à long terme... Il en résultera des routes et des ponts plus sûrs, une réduction du temps de déplacement, un accroissement de la compétitivité, de meilleures infrastructures culturelles et une plus grande qualité de vie pour tous les Canadiens. »

*Discours du Trône
Le 16 octobre 2007*

Depuis la Confédération, les gouvernements nationaux construisent des infrastructures pour permettre aux Canadiens de voyager, de communiquer et de faire des affaires partout dans notre vaste pays. Les investissements du gouvernement dans l'infrastructure ont permis de créer les premiers canaux, les chemins de fer nationaux, les réseaux télégraphiques, la voie maritime du Saint Laurent, les ports, les aéroports et la transcanadienne – les fondements mêmes qui ont permis de bâtir une nation et qui l'ont fait croître et prospérer.

Une infrastructure solide permet l'édification d'une nation solide – c'est vrai aujourd'hui et ce l'était au moment de la création du Canada. Le gouvernement du Canada reconnaît, par l'entremise du Discours du Trône 2007, que le moment est venu de faire preuve de leadership en travaillant plus efficacement avec les provinces, les territoires et les collectivités afin de bâtir un Canada moderne fondé sur des infrastructures publiques de calibre international.

L'infrastructure est le moteur de la productivité, elle favorise le commerce et stimule la croissance économique. Elle est indispensable à l'atteinte de nos objectifs environnementaux et essentielle à l'édification de collectivités fortes et compétitives. Cependant, la plupart de nos infrastructures publiques se rapprochent de la fin de leur durée de vie prévue et elles ont besoin d'être rénovées ou remplacées. Si l'on n'effectue pas d'investissement considérable dans les infrastructures essentielles du pays, le Canada risque de prendre du retard au sein de l'économie mondiale et de devoir relever des défis relativement au maintien d'une qualité de vie élevée pour tous les Canadiens.

Le gouvernement du Canada a un plan économique à long terme intitulé *Avantage Canada*. Ce plan présente les nombreux domaines prioritaires sur lesquels le gouvernement se concentrera au cours des années à venir, ce qui comprend un avantage fiscal (taux d'imposition plus bas et plus concurrentiels), un avantage financier (réduction et élimination de la dette), un avantage entrepreneurial (diminution des taxes et réduction des tracasseries administratives), un avantage du savoir (main-d'œuvre plus scolarisée et formée) et, finalement, un avantage infrastructurel (assurer la libre circulation des personnes, des biens et des services).

Pour mettre en œuvre le plan *Avantage Canada*, le gouvernement du Canada effectue un investissement historique de 33 milliards de dollars dans l'infrastructure aux termes du nouveau plan *Chantiers Canada*, qui conduira à une économie plus forte, à un environnement plus sain et à des collectivités plus prospères. En bref, le plan permettra de bâtir un Canada plus fort, sécuritaire et meilleur.

Ce plan d'infrastructure détaillé à long terme fournit un cadre aux termes duquel le gouvernement fédéral collaborera avec les provinces, les territoires et les municipalités afin de prendre des mesures qui feront une réelle différence dans la vie quotidienne des

Canadiens. Les infrastructures sont importantes pour la population canadienne, qu'il soit question de routes plus sécuritaires, de temps de déplacement plus courts entre la maison et le travail ou de mesures d'assainissement de l'eau et de l'air visant à préserver la santé des familles.

Le plan *Chantiers Canada* offrira des avantages concrets dans le but d'améliorer la vie des Canadiens tout en soutenant les objectifs économiques et environnementaux les plus importants de la nation.

Il fournira une structure à long terme ainsi que du financement pour permettre aux gouvernements de planifier et d'obtenir des résultats importants pour la population canadienne : de l'air et une eau propres, des routes plus sécuritaires, des temps de déplacement plus courts et des collectivités prospères et habitables.

Chantiers Canada est un plan sans précédent dont l'objectif consiste à relever les défis liés au financement de l'infrastructure publique et à faire en sorte que le Canada soit bien placé pour prospérer, faire face à la concurrence mondiale et bénéficier d'une société durable et saine au cours du XXI^e siècle.

J'ai le plaisir de vous présenter un résumé de *Chantiers Canada*, le nouveau plan d'infrastructure à long terme du gouvernement du Canada.



Lawrence Cannon
Ministre des Transports, de l'Infrastructure et des Collectivités

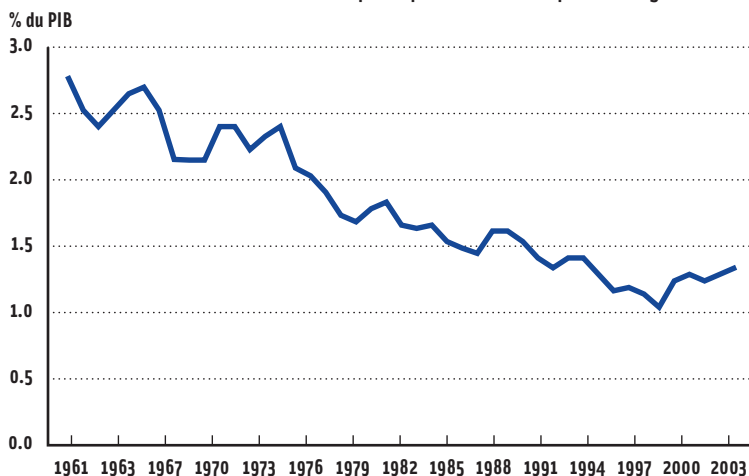
« Toutes nos actions visent à procurer aux Canadiennes et aux Canadiens des avantages pratiques et concrets. Et toutes nos actions visent le même but ultime : bâtir un Canada plus fort, plus sécuritaire et meilleur. »

*Le premier ministre Harper
Le 6 février 2007*

Une infrastructure moderne pour un Canada fort

Investissements totaux effectués par tous les ordres de gouvernement

L'investissement dans l'infrastructure publique a décliné en pourcentage du PIB



Nota : Selon la présente définition, l'infrastructure correspond à des biens immobiliers non résidentiels fixes et à de grands travaux de génie des administrations publiques au niveau fédéral, provincial, territorial et municipal.

Source : Ministère des Finances Canada.

Si l'on n'accomplit pas d'importants progrès dans le but de combler le déficit au chapitre de l'infrastructure, il en coûtera cher et cette situation entraînera une congestion, des chaînes d'approvisionnement non fiables, une compétitivité émoussée et des problèmes environnementaux croissants, avec toutes les répercussions que cela peut entraîner sur le niveau de vie et la qualité de vie.

Organisation de coopération et de développement économiques,
Les infrastructures à l'horizon 2030 :
Principales conclusions et recommandations pratiques, Multi-Disciplinary Issues, avril 2007. [traduction]

Chantiers Canada est le plan qui permettra de bâtir un Canada moderne et prospère – un Canada préparé à relever les défis du XXI^e siècle. Le plan *Chantiers Canada* représente une vision d'un Canada plus fort, sécuritaire et meilleur qui est fondée sur une base d'infrastructures publiques modernes de calibre mondial et axée sur les objectifs nationaux visant une économie plus forte, un environnement plus propre et de meilleures collectivités.

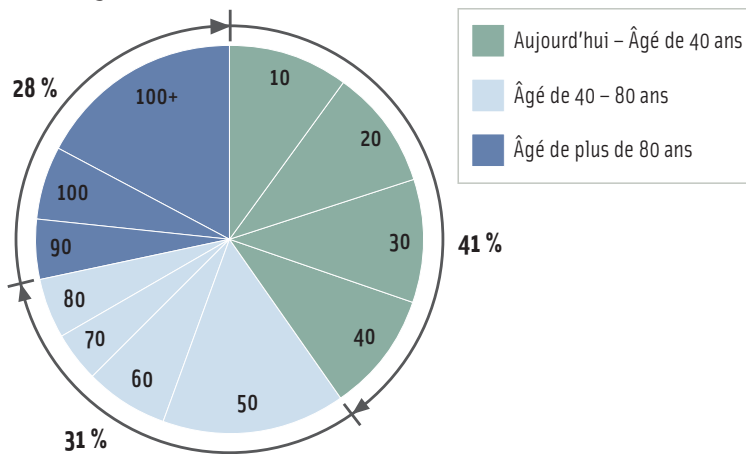
Chantiers Canada prévoit un investissement fédéral de 33 milliards de dollars sur une période de sept ans, soit jusqu'en 2014. Il s'agit de l'engagement à l'égard des infrastructures publiques le plus important jamais pris par le gouvernement fédéral. Cette initiative historique soutiendra le niveau d'infrastructures publiques de qualité dont a besoin le Canada pour s'adapter aux de-

mandes d'un monde en évolution – un monde caractérisé par un marché mondial compétitif, l'accroissement de l'urbanisation et des réalités environnementales prononcées. Une infrastructure solide et moderne constitue une composante essentielle de la compétitivité du Canada et de la prospérité à long terme des Canadiens, qu'ils habitent dans les grandes villes ou dans les petites collectivités.

Cependant, la croissance démographique et la croissance économique contribuent à surcharger de plus en plus les infrastructures publiques du Canada. Il devient de plus en plus urgent de mettre à niveau et de remplacer le stock d'infrastructures publiques.

Les Canadiens s'attendent à ce que leurs gouvernements fournissent des infrastructures sécuritaires et efficaces. Ils s'attendent avec raison à ce que tous les ordres de gouvernement collaborent afin d'assumer cette responsabilité fondamentale. C'est précisément l'objectif de *Chantiers Canada*. Le plan guidera le pays au moyen d'investissements dans l'infrastructure stratégique et financés de façon intelligente qui stimuleront la croissance économique, amélioreront la qualité de l'environnement et renforceront les collectivités dans l'ensemble du pays.

Âge de l'infrastructure (années)

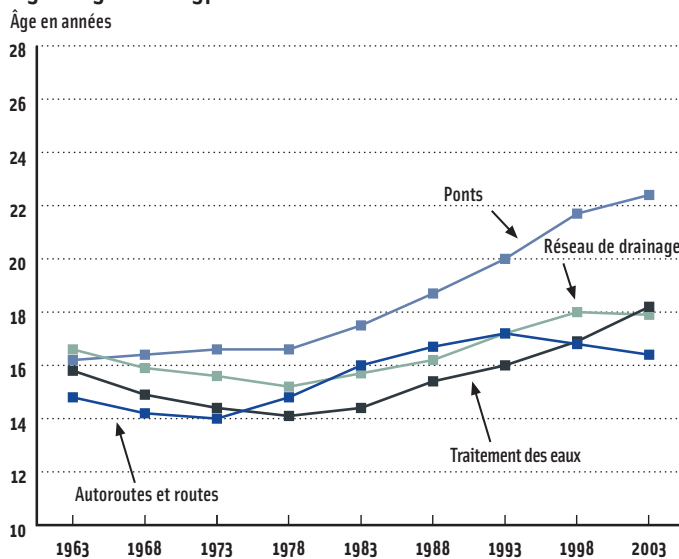


Source: Les systèmes d'infrastructures civiles, Carte routière technologique 2003 - 2013, juin 2003, disponible à <http://engineerscanada.ca/f/files/TRMReportfr.pdf>.

Il est généralement reconnu qu'il existe une dette importante et croissante (au chapitre de l'infrastructure), et que les méthodes traditionnelles de financement et de mise en place de l'infrastructure ne permettent pas de régler cette dette. On a également fait valoir le fait que la dette au chapitre de l'infrastructure menace la prospérité économique future du Canada et la qualité de vie au pays.

Canada West Foundation, *Foundations for Prosperity: Creating a Sustainable Municipal-Provincial Partnership to Meet the Infrastructure Challenge of Alberta's 2nd Century*, 2004. [traduction]

Âge moyen des types d'actifs



Source : Statistique Canada, totalisation spéciale, Division de l'investissement et du stock de capital.

En 2003, le réseau routier avait déjà dépassé 50 pour cent de sa durée de vie utile, et les ponts fédéraux et provinciaux avaient dépassé la moitié de leur durée de vie utile. À l'opposé, les ponts municipaux étaient plus récents, n'ayant atteint que 41 pour cent de leur durée de vie.

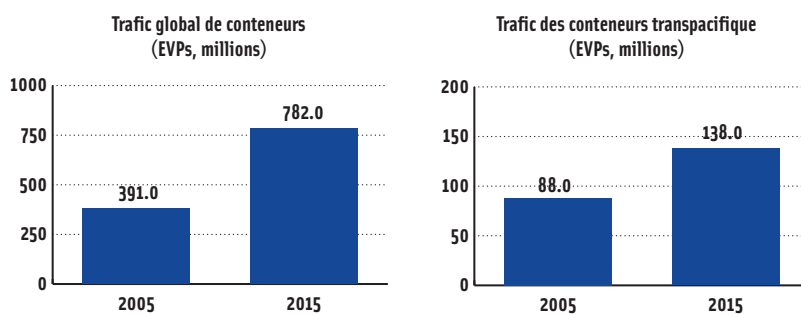
Statistique Canada, *Le Quotidien*, 30 janvier 2006.

L'infrastructure et l'économie

L'économie du Canada est déjà forte; les taux de croissance au Canada dépassent ceux de tous les autres pays du G7. Toutefois, si le Canada veut continuer d'être à la hauteur de son potentiel au sein d'une économie mondiale caractérisée par de nouvelles superpuissances économiques, des chaînes d'approvisionnement internationales « juste à temps » et une concurrence féroce, il doit tenir compte du fait que les infrastructures modernes, efficaces et fiables sont essentielles à la prospérité actuelle et à long terme du pays.

L'exportation de biens et de services par le Canada, qui est le pays le plus dépendant du commerce parmi les pays du G7, a compté pour 38 pour cent de son produit intérieur brut (PIB) en 2005. Des échanges commerciaux d'une valeur de plus de 1,8 milliard de dollars se font quotidiennement par la frontière canado-américaine. Cette relation commerciale bilatérale constitue l'une des relations économiques les plus importantes au monde et, au cours des dix dernières années, le commerce avec les États-Unis a augmenté en moyenne de près de 6 pour cent par année¹. Cette hausse marquée et soutenue du commerce et de la circulation exerce des pressions incessantes sur les principaux corridors et postes frontaliers, ce qui crée des engorgements et nuit à la circulation des biens et des personnes. Cela met en péril ces sources de revenus mêmes sur lesquelles dépend le Canada.

Prévision du trafic des conteneurs transpacifique 2005-2015



Source: InterVISTAS Consulting, Porte d'entrée et corridor Asie-Pacifique : un contexte stratégique pour un avantage compétitif, mars 2007 [traduction]

Les ports qui relient le Canada à ses clients du monde entier, les principaux passages frontaliers entre le Canada et les États Unis, les routes, les voies ferrées et les voies maritimes qui relient tous les points du réseau de transport constituent des infrastructures clés qui doivent répondre aux demandes actuelles et futures. Cependant, bon nombre de ces infrastructures sont déjà mises à rude épreuve, et on n'insistera jamais assez sur l'importance, sur le plan économique, du renforcement de la capacité de ces infrastructures, particulièrement si l'on tient compte du fait que les échanges commerciaux du Canada à l'échelle internationale continuent de croître à un rythme impressionnant².

¹ Lien Canada, disponible à l'adresse suivante : <http://www.connect2canada.com/getthefacttrade/>

² The Conference Board du Canada, *Mission Possible: Sustainable Prosperity for Canada*, février 2007.

Chaque année, il y environ 10 millions de voyages transfrontaliers effectués par camion entre le Canada et les États-Unis, et la valeur des biens transportés totalise environ 400 milliards de dollars.

Transports Canada, *Système canadien de transports*, disponible à l'adresse suivante : <http://www.tc.gc.ca/pol/fr/rapport/brochuref/default.htm>.

Le commerce croissant du Canada avec les économies émergentes, particulièrement en Asie, exerce aussi des pressions sur le réseau de transport. De 1999 à 2004, l'exportation des marchandises du Canada en Chine a augmenté en moyenne de 20 pour cent par année³. Les occasions pour davantage de croissance dans le commerce entre l'Amérique du Nord et l'Asie sont exceptionnelles. La demande d'exportations de marchandises en vrac augmente aussi et les conteneurs sont de plus en plus utilisés pour les importations. Dans ce contexte, le fait de disposer d'infrastructures de transport permettant le déplacement rapide et fiable des personnes et des biens est essentiel à la compétitivité du Canada.

Les infrastructures inadéquates peuvent avoir un effet dissuasif sur les investisseurs étrangers. La recherche démontre que les infrastructures publiques inadéquates tendent à éloigner les investissements étrangers plus que les infrastructures publiques de qualité attirent les investissements du secteur privé. Cette situation, en revanche, semble indiquer que l'infrastructure publique est considérée comme étant « acquise », comme étant quelque chose qui doit exister. En fait, 80 pour cent des dirigeants de multinationales estiment que la piètre qualité des infrastructures a un effet sur le Canada en tant que lieu d'investissement⁴. Les infrastructures publiques sont également liées à la productivité. Par exemple, la congestion a des conséquences économiques notables, car elle ralentit la circulation des biens et a un effet sur la productivité. Transports Canada estime que le coût annuel total de la congestion, au chapitre de la perte de temps et de la consommation de carburant, pour les neuf principaux centres urbains du Canada⁵ se situe entre 2,3 et 3,7 milliards de dollars (en dollars de 2002).

Les infrastructures modernes créent également des possibilités d'emploi et attirent les travailleurs qualifiés, particulièrement dans les centres urbains du Canada, ce qui stimule la croissance et renforce la compétitivité des villes. Les trois plus grandes villes du Canada (Toronto, Montréal et Vancouver) génèrent 35 pour cent du produit intérieur brut du pays (PIB), un facteur important de la vaste économie canadienne.

On estime que chaque augmentation de 1 \$ du stock net d'infrastructures publiques permettrait aux producteurs du secteur privé de réaliser des économies de 17 cents par année.

Statistique Canada, *Le capital public et sa contribution à la productivité du secteur des entreprises du Canada*, novembre 2003.

³ Citation tirée d'un document du ministère des Finances, *Plan pour la croissance et la prospérité*, novembre 2005.

⁴ Industrie Canada, *Le capital public et sa contribution à la productivité du secteur des entreprises du Canada*, juin 2006

⁵ Transports Canada, *Le coût de la congestion urbaine au Canada*, mars 2006

L'infrastructure et l'environnement

D'après un rapport produit en 1997 pour le Comité de coordination national des questions atmosphériques, on estime que la réduction des émissions de SO₂ (dioxyde de soufre) de 50 pour cent dans l'Est canadien (environ 1 million de tonnes) permettrait d'éviter 950 décès prématurés, 1 530 visites aux urgences et 209 350 journées de symptômes d'asthme.

Citation tirée du document *Options for a Clean Environment and Healthy Canadian Economy*, 1997, disponible à l'adresse suivante : <http://www.canren.gc.ca/app/filerepository/lirec.pdf>.
[traduction]

Le maintien d'un environnement sain et durable est directement lié à la santé et à la prospérité des Canadiens, et le gouvernement fédéral a fait de la protection et de la promotion d'un environnement propre un objectif national primordial. Les investissements dans l'infrastructure peuvent constituer un outil puissant permettant l'atteinte des objectifs environnementaux. Une meilleure planification et une meilleure construction peuvent réduire les effets de l'activité humaine et aider à protéger et à améliorer l'environnement.

On estime que la pollution de l'air est la cause d'au moins 5 000 décès prématurés chaque année au Canada⁶, le transport des personnes figurant parmi les principales causes de la pollution atmosphérique. Lorsqu'un plus grand nombre d'automobilistes ont recours au transport en commun, on peut améliorer la qualité de l'air, car on offre à ceux-ci une solution de rechange à l'utilisation de leur véhicule. Le transport en commun est éconergétique et produit moins d'émissions. Pour le même déplacement, un usager du transport en commun crée 65 pour cent d'émissions de gaz à effet de serre de moins qu'un conducteur automobile, et les navetteurs qui utilisent le transport en commun seulement deux fois par semaine peuvent réduire les émissions qu'ils produisent de 25 pour cent⁷.

La production d'énergie est un autre facteur important qui contribue à la pollution de l'air dans de nombreuses régions du pays. Le Canada fait partie des chefs de file mondiaux pour ce qui est de la diversification de la production d'électricité, qui est basée notamment sur l'hydroélectricité, le gaz naturel, le pétrole, le charbon, l'énergie nucléaire et les énergies renouvelables. Cependant, il est de plus en plus nécessaire de rendre les sources d'énergie et les technologies du Canada plus propres et plus efficaces.

Le Canada, en raison de son climat nordique et de sa géographie étendue, mise beaucoup sur l'énergie pour chauffer et éclairer les maisons et les immeubles, de même que pour transporter des personnes et des biens. Historiquement, les combustibles fossiles en ont garanti une grande partie, ce qui en fait l'un des principaux émetteurs de gaz à effet de serre par habitant au monde. Cette dépendance aux combustibles fossiles a également de sérieuses conséquences sur l'air que l'on respire. On devra également évaluer les répercussions des futurs changements climatiques sur l'infrastructure du pays.

⁶ Santé Canada, *Estimation de la surmortalité causée par la pollution atmosphérique au Canada*, avril 2005.

⁷ Association canadienne du transport urbain (ACTU), *Le transport en commun : Une solution aux changements climatiques*, exposé analytique n° 16, décembre 2005.

Les études démontrent que les nouveaux investissements dans le transport rapide peuvent augmenter considérablement le nombre d'usagers du transport en commun et, plus important encore, encourager les gens à mettre de côté leur véhicule pour adopter le transport en commun. Par exemple, le lancement de la nouvelle ligne de service d'autobus directs (SAD) 98-B en 2003 à Vancouver et la mise en œuvre de mesures de gestion de la demande en transport ont permis d'augmenter l'utilisation du transport en commun de 23 pour cent dans ce couloir, ce qui a entraîné une augmentation nette du nombre de passagers de

1,2 million par année. De plus, un sondage mené en 2004 révèle que 42 pour cent des usagers du SkyTrain de Vancouver utilisaient auparavant leur véhicule.

Transports Canada, *Coût et impacts des investissements dans le transport en commun*, janvier 2005.



Autobus Translink, Vancouver, C.-B.

La pollution de l'eau constitue un autre problème environnemental important, et les effluents des eaux usées des municipalités intérieures constituent l'une des plus grandes sources de pollution des eaux du Canada⁸. Même si 84 pour cent des résidents des municipalités canadiennes desservies par les réseaux d'égout bénéficient d'un traitement secondaire ou tertiaire des eaux usées, seule une minorité de collectivités côtières desservies par des égouts bénéficie d'un traitement secondaire; la plupart d'entre elles n'offrent qu'un traitement primaire ou aucun traitement⁹. En outre, les coûts liés au traitement des problèmes de santé attribuables à la pollution de l'eau sont évalués à environ 300 millions de dollars par année¹⁰. Encore une fois, des infrastructures modernes et efficaces sont essentielles pour que l'on puisse assurer un niveau suffisant de traitement et de purification des eaux usées, et ce, pour protéger la santé humaine et assurer la viabilité à long terme des milieux aquatiques du Canada.

⁸ Environnement Canada, *La pollution de l'eau*, disponible à l'adresse suivante : http://www.ec.gc.ca/water/fr/manage/poll/f_poll.htm

⁹ Environnement Canada, *Les indicateurs environnementaux : la série nationale d'indicateurs environnementaux du Canada 2003*, 2003.

¹⁰ Environnement Canada, *Faits intéressants*, disponible à l'adresse suivante : http://www.ec.gc.ca/water/fr/f_quickfacts.htm

L'infrastructure et les collectivités

On a réalisé avec succès un projet de réaménagement à Calgary : on a transformé, au centre ville, une friche industrielle en un nouveau quartier à usage mixte dynamique et compact. Cette initiative a incité d'autres personnes à réaliser des projets de réaménagement dans les environs, projets qui ont été un succès sur le plan financier : les investissements publics de 100 millions de dollars ont permis d'obtenir des investissements de 400 millions de dollars auprès du secteur privé.

Une présentation sur le projet de réaménagement de Garrison Woods se trouve à l'adresse suivante : <http://www.garrisonwoods.com>.

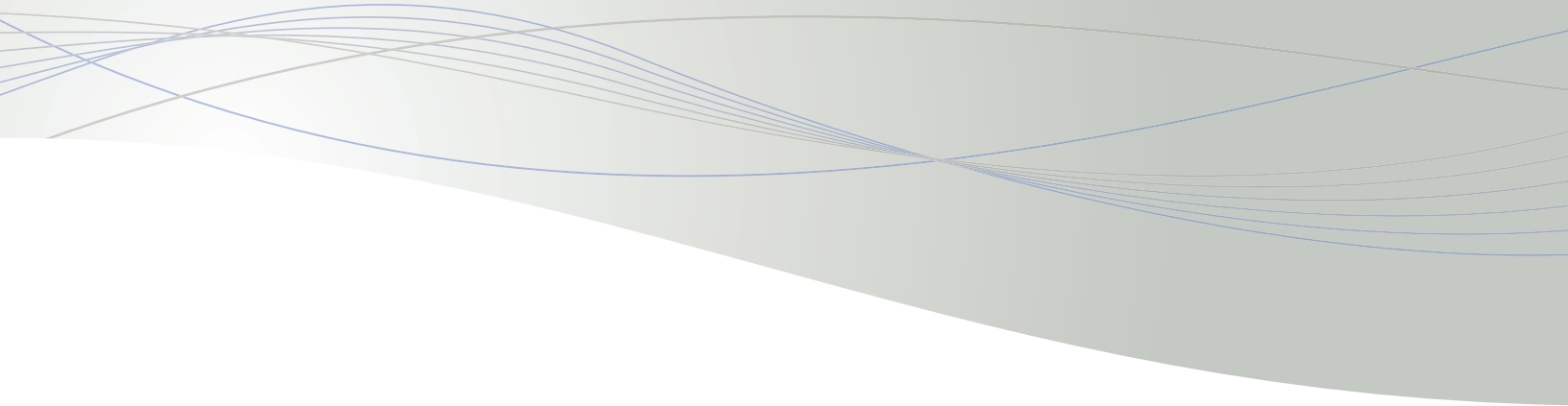
[traduction]

Les forces du Canada sont le reflet des forces de ses collectivités, qu'elles soient petites ou grandes, urbaines ou rurales. Des collectivités prospères de toutes tailles où il fait bon vivre, voilà ce qui définit le niveau de vie, la qualité de vie et le bien-être général des Canadiens. Ces collectivités doivent s'adapter continuellement au changement de plus en plus rapide et fournir l'infrastructure nécessaire pour maintenir et améliorer la qualité de vie des résidents.

Dans l'économie mondiale intégrée, les grandes villes du Canada doivent être en concurrence avec d'autres villes mondiales pour attirer les travailleurs qualifiés et les investissements de capitaux du secteur public-privé. Les travailleurs du savoir compétents d'aujourd'hui font preuve d'une grande mobilité sur le plan professionnel, ils peuvent choisir le lieu où ils veulent utiliser leurs compétences. Les villes et les collectivités qui offrent une qualité de vie élevée sont, par conséquent, en mesure d'attirer, de maintenir en poste et de constituer la main d'œuvre requise pour demeurer compétitives sur le plan économique. Les professionnels talentueux et les investisseurs sont attirés par les collectivités saines, prospères, dynamiques et sécuritaires qui bénéficient d'infrastructures publiques comme le transport en commun, les installations sportives, les espaces verts et les établissements destinés aux arts et à la culture. Même si bon nombre de grandes villes canadiennes obtiennent toujours un bon classement dans les sondages sur la qualité de vie globale¹¹, elles subissent une pression constante pour ce qui est du maintien de ce classement.

Les petites collectivités doivent également relever des défis uniques. Elles doivent mettre en place et entretenir le vaste ensemble d'infrastructures municipales, quel que soit le nombre d'habitants. Le manque de modes de transport fiables et abordables est perçu comme étant un obstacle au développement communautaire, car il réduit la mobilité des citoyens, crée des barrières et entraîne des coûts pour les collectivités et les entreprises des régions rurales. Dans les collectivités éloignées, l'absence de services de communication à large bande constitue un autre obstacle à la croissance et à la qualité de vie des résidents.

¹¹ 2007 World-wide Quality of Life Survey, Mercer Human Resource Consulting, <http://www.mercer.com/referencecontent.jhtml?idContent=1173105>



Un déterminant important de l'habitabilité d'une collectivité est la sécurité et la fiabilité de son eau potable, une question relative à l'infrastructure de plus en plus importante pour l'ensemble des collectivités du pays. La qualité de l'eau potable peut poser des problèmes pour n'importe quelle ville ou collectivité, mais elle en pose davantage pour les petites collectivités rurales. Chaque année au Canada, on émet plus de 700 avis d'ébullition de l'eau¹².

En plus des autres problèmes auxquels sont confrontées les villes et les collectivités, des décennies d'expansion et de développement industriel ont contribué à l'augmentation du nombre de friches industrielles partout au Canada. Les friches industrielles sont des terrains commerciaux ou industriels contaminés, vacants ou sous-utilisés que l'on trouve dans les villes et les collectivités. On compte approximativement 30 000 friches industrielles au Canada. La Table ronde nationale sur l'environnement et l'économie estime que le réaménagement de ces sites pourrait générer des retombées publiques annuelles d'une valeur pouvant atteindre jusqu'à sept milliards de dollars grâce à la hausse de la productivité économique des terrains avoisinants, l'accroissement des revenus provenant des taxes, la réduction des coûts relatifs aux infrastructures municipales, la diminution des risques sur le plan de la santé, la préservation des terres agricoles, la diminution de la pollution atmosphérique et l'amélioration des quartiers¹³.

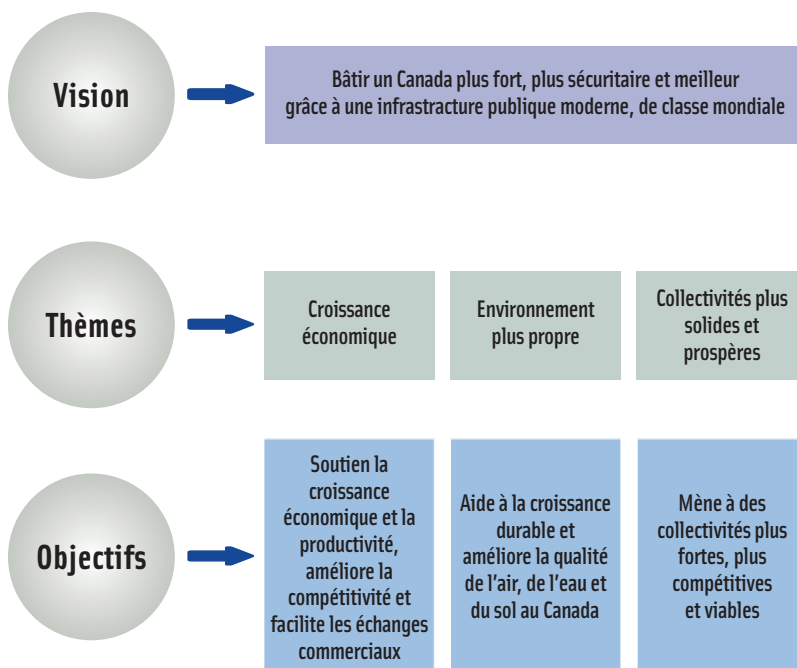
¹² *The Water Chronicles*, disponible à l'adresse suivante : <http://water.ca/index.asp> [traduction]

¹³ Table ronde nationale sur l'environnement et l'économie, *Réhabiliter le passé, Construire l'avenir : une stratégie nationale des sites urbains contaminés réhabilitables pour le Canada*, 2003.

Chantiers Canada : le plan

Dans le cadre du plan *Chantiers Canada*, on financera des investissements stratégiques dans des projets conçus pour obtenir des résultats dans trois secteurs d'importance nationale : une **économie croissante**, un **environnement propre** et des **collectivités fortes et prospères**. Aux termes du plan, tous les ordres de gouvernement collaboreront afin de planifier et de bâtir un Canada moderne prêt à affronter les concurrents les plus redoutables du monde. Et ces investissements donneront des résultats concrets relativement à des objectifs importants pour les Canadiens : des routes plus sécuritaires, des temps de déplacement plus courts, une eau et une qualité de l'air plus propres, de même que des villes, des municipalités et des régions rurales saines et dynamiques.

Le Plan *Chantiers Canada*



Développer une économie plus forte

Aux termes de *Chantiers Canada*, on aidera à renforcer l'économie canadienne en investissant dans des projets d'infrastructure qui contribueront à l'accroissement du commerce, au mouvement efficace des biens et des personnes et à la croissance économique.

Portes d'entrée et postes frontaliers

Compte tenu du rôle essentiel que joue le commerce dans l'économie du Canada, la modernisation et l'agrandissement des infrastructures des portes d'entrée et des postes frontaliers, de même que de leurs principales connexions intermodales, constituent une priorité nationale importante. Bon nombre de ces connexions essentielles sont déjà mises à rude épreuve

en raison des demandes actuelles. Il faut effectuer des investissements pour faire en sorte que ces infrastructures soient fiables et efficaces et qu'elles soient en mesure de répondre aux besoins futurs relatifs au commerce.

Le nouveau *Cadre de politique nationale sur les portes et les corridors commerciaux stratégiques* du gouvernement fédéral aidera à orienter les décisions du gouvernement fédéral relativement aux investissements dans les projets visant les portes d'entrée et les passages frontaliers. Ce cadre prend appui sur l'Initiative de la porte et du corridor de l'Asie Pacifique du Canada et comprend deux priorités concernant de nouvelles stratégies liées aux portes d'entrée et aux couloirs du centre et de l'Est du Canada.

Le 30 juillet 2007, le gouvernement du Canada a signé, avec les provinces de l'Ontario et du Québec, un protocole d'entente (PE) qui établit le cadre de la collaboration fédérale-provinciale pour le développement de la porte continentale et du corridor de commerce Ontario-Québec en partenariat avec les secteurs privé et public. Les travaux réalisés aux termes du PE aideront à orienter les investissements touchant le corridor.

Les investissements dans les infrastructures liées au commerce :

- amélioreront l'efficacité et la sécurité des portes d'entrée et des corridors commerciaux en éliminant les engorgements et en réduisant la congestion, ce qui améliorera la compétitivité économique et la productivité du Canada et facilitera le commerce interprovincial et international;
- optimiseront l'utilisation de tous les modes de transport et amélioreront l'intégration des connexions multimodales;
- feront progresser les connaissances sur le réseau de transport, ce qui améliorera la planification à long terme, orientera les décisions concernant les investissements et favorisera les technologies et les mécanismes de financement novateurs;
- réduiront au minimum les incidences sur l'environnement.

Routes

Le besoin de moderniser et d'accroître la capacité de tous les modes de transport au Canada est considérable, et ce besoin se fait particulièrement sentir au niveau du Réseau routier national (RRN). Ces pressions ne feront que s'intensifier compte tenu du fait que les marchandises expédiées par camion augmenteront considérablement au cours des 20 prochaines années. Les principales composantes du RRN doivent aussi être raccordées aux installations multimodales et aux portes d'entrée internationales pour répondre aux demandes des chaînes d'approvisionnement mondiales. L'incapacité de soutenir le rythme aurait de graves conséquences pour l'économie et la sécurité.

Dans les centres urbains, la congestion gêne non seulement le déplacement des personnes et des biens, mais nuit également à l'environnement en accroissant la pollution atmosphérique. Il est aussi urgent de réparer les routes rurales et éloignées dans de nombreuses régions



Réduire l'engorgement aux frontières, améliorer la sécurité.



« Nous investissons dans l'avenir en modernisant le Réseau routier national, en désengorgeant les postes frontaliers et en améliorant les installations des portes d'entrée sur les côtes du Pacifique et de l'Atlantique. Notre objectif consiste à nous assurer que chaque région du pays a l'occasion de bénéficier des possibilités économiques énormes que peut saisir le Canada. »

Premier ministre Harper, 25 juin 2007, Frédéricton, Nouveau-Brunswick.

du Canada. Ces routes qui ne font pas partie du RRN de base jouent un rôle économique important, car elles raccordent les petites collectivités et les collectivités éloignées aux grands centres économiques.

Chantiers Canada privilégiera les projets d'infrastructure routière qui :

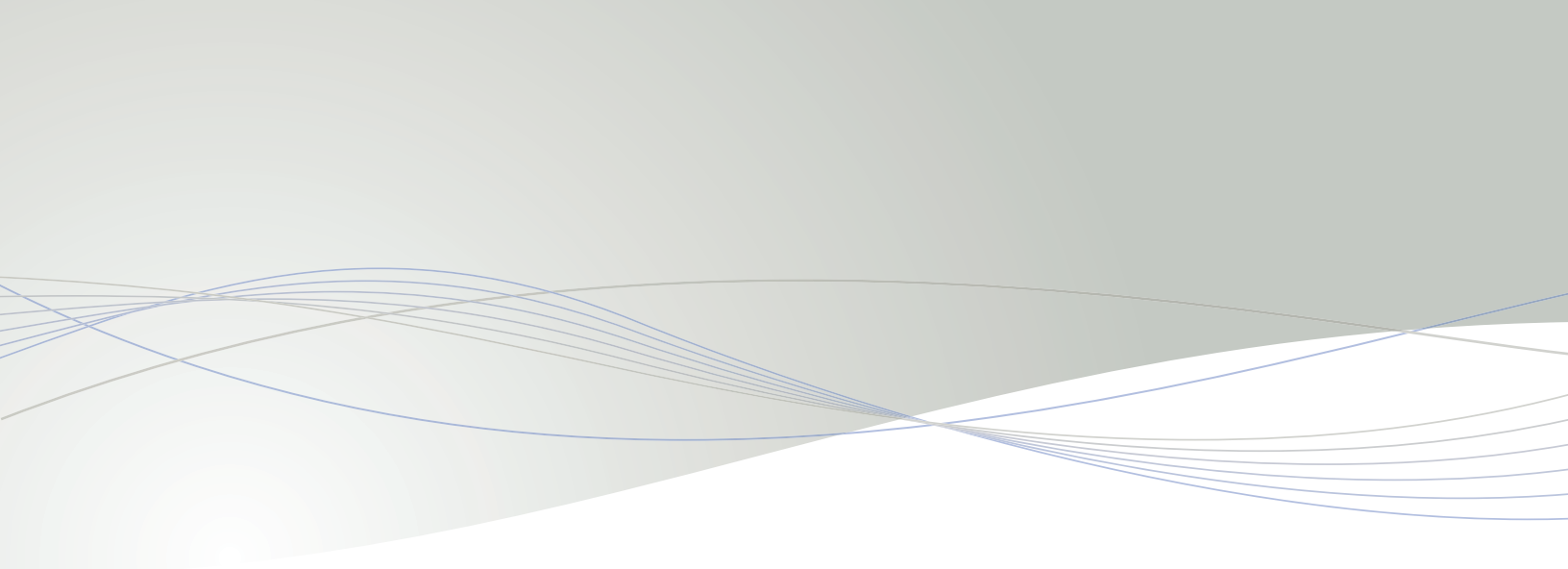
- amélioreront la sécurité et l'efficacité du réseau de transport du Canada, notamment celles du *Réseau routier national* principal;
- amélioreront l'état de ces infrastructures;
- amélioreront la mobilité en réduisant les engorgements et la congestion;
- réduiront au minimum les incidences négatives sur l'environnement.

Lignes ferroviaires sur courtes distances et transport maritime à courte distance

En tant que pays exportateur, le Canada a besoin d'un réseau de transport national efficace et intégré. Pour demeurer concurrentiel, le Canada doit assurer des connexions continues entre les modes. Cela nécessite des investissements ciblés dans les lignes ferroviaires sur courtes distances et les installations de transport maritime à courte distance, qui sont des infrastructures de plus en plus importantes dans les secteurs où la circulation est dense, comme les principales zones d'échanges commerciaux et les voies navigables côtières.

Le renouvellement et la modernisation de l'infrastructure relative aux lignes ferroviaires sur courtes distances permettront d'offrir de meilleures connexions avec les lignes principales, d'améliorer l'accès au marché pour les expéditeurs ruraux, de renforcer les économies rurales et les possibilités d'emploi, et de réduire les pressions sur l'infrastructure routière régionale attribuables au transport par camion.

Il est également important de favoriser les investissements dans les installations de transport maritime à courte distance vu que le commerce et la population du Canada continuent de croître. Les ports représentent un important pivot multimodal vers où convergent divers



modes de transport – camions, trains et navires. Les investissements de capital aideront à améliorer la capacité et l'utilisation des voies navigables du Canada, à faciliter le commerce transfrontalier et à réduire la congestion sur les réseaux routiers et ferroviaires.

Chantiers Canada offre un financement à long terme pour l'infrastructure ferroviaire sur courtes distances et l'infrastructure de transport maritime à courte distance qui :

- amélioreront la compétitivité économique et la productivité du Canada en accroissant l'efficacité et l'intégration du réseau de transport du pays;
- réduiront les engorgements et la croissance de la congestion;
- atténueront les incidences négatives sur l'environnement en utilisant le mieux possible les modes et les infrastructures existants.

Aéroports régionaux et locaux

De nombreux aéroports régionaux et locaux jouent un rôle essentiel dans les collectivités qu'ils desservent. Ils servent de liens entre les petites collectivités, d'une part, et les grands aéroports nationaux et les marchés intérieurs et internationaux, d'autre part. Ces aéroports offrent des services d'urgence vitaux aux petites collectivités et aux collectivités éloignées.

Certaines collectivités ne sont peut-être pas en mesure de fournir les importantes infrastructures dont les aéroports ont besoin. En plus de cette aide, les investissements de *Chantiers Canada* viseront les projets dans les collectivités qui :

- amélioreront l'efficacité et l'accessibilité des aéroports régionaux et locaux;
- amélioreront la sécurité ou la maintiendront à des niveaux élevés.

Connectivité et large bande

La technologie qui relie les collectivités rurales et éloignées aux autres parties du pays est importante dans un pays aussi vaste que le Canada. Et les Canadiens reconnaissent de plus en plus que la large bande n'est pas simplement une technologie « qu'il est agréable d'avoir ». C'est un besoin fondamental pour toutes les collectivités et pour la prospérité du Canada.



Large bande et connectivité au Nunavut

Les petits centres et les centres éloignés ont besoin de la technologie à large bande pour offrir à leurs citoyens un meilleur accès aux services gouvernementaux et aux services de santé, aux emplois, aux possibilités d'affaires, à l'enseignement et à la formation. L'accès aux services à large bande peut aussi réduire les déplacements vers les grands centres urbains, ce qui produit des avantages pour l'environnement.

L'infrastructure à large bande a connu une forte expansion, mais il reste des écarts importants à combler. Les entreprises hésitent à offrir des services Internet à large bande aux collectivités où il y a peu d'habitants et où les niveaux de revenu et d'activités commerciales sont faibles. Quelque 2 000 collectivités n'auront toujours pas accès à la haute vitesse d'ici 2008, ce qui comprend de nombreuses collectivités autochtones¹⁴.

Chantiers Canada favorise les investissements dans les projets d'infrastructure liée à la connectivité qui :

- amélioreront la prestation des services commerciaux et publics, par exemple les services gouvernementaux, les services d'enseignement et les services de santé;
- amélioreront la qualité de vie et le développement social, réduiront les besoins de déplacement et multiplieront les possibilités d'innovation et de développement en branchant les Canadiens, particulièrement dans les collectivités rurales et éloignées.

Tourisme

Le tourisme et les voyages d'affaires représentent une partie importante de l'économie du Canada. Ils créent des emplois et produisent des devises étrangères et des revenus. Le tourisme a apporté une contribution de plus de 26 milliards de dollars à l'économie canadienne en 2005¹⁵.

Le secteur privé joue un rôle de premier plan dans l'infrastructure et les attractions touristiques à l'échelle du Canada. Toutefois, les investissements publics peuvent également jouer un rôle important, et *Chantiers Canada* sera notamment axé sur les investissements dans les centres de congrès et les espaces d'expositions. Ces installations aident à asseoir la réputation des villes canadiennes en tant que destinations de classe mondiale pour les congrès tout en contribuant à l'image de marque et au profil du Canada sur la scène internationale.

¹⁴ Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes, *Rapport de surveillance du CRTC sur les télécommunications : État de la concurrence dans les marchés des télécommunications au Canada*, juillet 2007.

¹⁵ Commission canadienne du tourisme, *Tourisme en bref – Bilan annuel 2005*, volume V, numéro 1, 2005.

À Montréal, le transport en commun représente près de 1 milliard de dollars de valeur ajoutée pour l'économie annuellement et permet aux ménages montréalais d'économiser 570 millions de dollars annuellement.

Chambre de commerce du Montréal métropolitain, Le transport en commun : un puissant moteur du développement économique de la région métropolitaine de Montréal, décembre 2004.

Chantiers Canada favorise les investissements dans l'infrastructure pouvant avoir une répercussion économique et/ou régionale importante, à savoir les investissements dans les projets de construction ou d'amélioration de centres des congrès et d'installations de type salles d'exposition.

Un environnement plus sain

Chantiers Canada mettra l'accent sur l'investissement dans des projets d'infrastructure qui entraîneront l'assainissement de l'air, de l'eau et du sol.

Eaux usées

La qualité des effluents peut avoir une incidence directe sur la santé humaine. Pourtant, dans trop de villes et de collectivités du Canada, le traitement des eaux usées est soit insuffisant, soit inexistant. Quinze pour cent des collectivités intérieures ne font subir qu'un traitement de premier niveau à leurs eaux usées¹⁶. Les installations de traitement avancé offrent des niveaux de protection supplémentaires grâce au traitement secondaire et tertiaire.

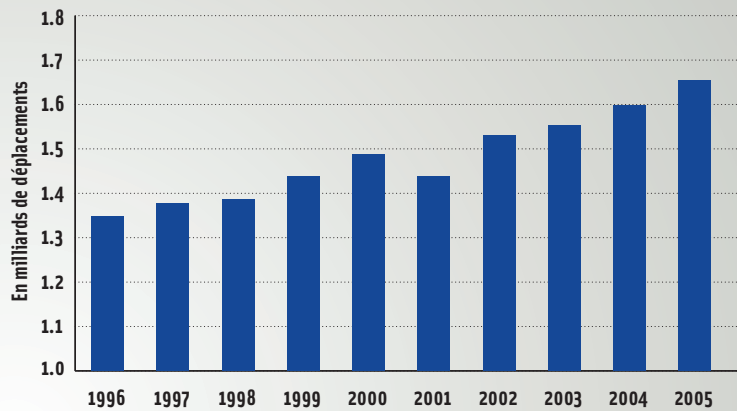
Même si certaines collectivités possèdent des usines de traitement avancé, beaucoup d'autres déversent des eaux usées non traitées ou mal traitées dans les cours d'eau naturels. Les collectivités côtières sont confrontées aux défis les plus importants, la majorité n'ayant que des installations de traitement primaire, et beaucoup n'ayant aucune installation de traitement. Et même lorsque le traitement des eaux usées est adéquat, les eaux pluviales peuvent faire déborder les égouts, ce qui provoque le déversement d'eaux usées dans les rivières, les lacs et les océans. Tous les gouvernements ne doivent pas ménager leurs efforts pour corriger la situation.

Chantiers Canada favorisera les investissements dans l'infrastructure liée aux eaux usées qui :

- réduisent les répercussions négatives de l'effluent municipal des eaux usées ou des eaux pluviales sur la santé et l'environnement;
- améliorent la gestion des boues d'épuration;

¹⁶ Environnement Canada, *Les indicateurs environnementaux, La série nationale d'indicateurs environnementaux du Canada 2003*

Achalandage des réseaux de transport collectif au Canada



Source : Association canadienne du transport urbain

« Les investissements fédéraux dans le transport en commun favoriseraient davantage la croissance et l'aménagement de villes plus denses et la multiplication des liaisons de transport entre les villes et les régions en croissance. »

Fédération canadienne des municipalités, *Prochaines étapes proposées par le CMGC dans l'élaboration d'un Programme national de transport en commun – info-capsules*, 2006.

- amélioreront la gestion et l'efficacité de l'infrastructure municipale liée aux eaux usées et aux eaux pluviales;
- améliorent la qualité de l'effluent traité des eaux usées et des eaux pluviales municipales déversé dans l'environnement.

Transport en commun

« Entre 1990 et 2004, les véhicules routiers ont été responsables de 86 pour cent de la croissance des émissions provenant des transports. En 2004, les transports ont également consommé près du tiers de toute l'énergie utilisée au Canada. Si la tendance se maintient au cours des 25 prochaines années, une augmentation de 40 pour cent de la consommation des combustibles minéraux fossiles sera nécessaire pour soutenir les tendances actuelles des transports. »

Table ronde nationale sur l'environnement et l'économie, *L'État du débat : La voie du développement durable des transports au Canada*, 2007

Le transport en commun est une partie essentielle de l'infrastructure du transport urbain. Des investissements judicieux dans le transport en commun peuvent contribuer à améliorer la mobilité et à faire sortir les gens de leur voiture, ce qui aide à réduire la congestion, les émissions de gaz à effet de serre et la pollution atmosphérique. Outre leur valeur pour l'environnement, ces investissements sont avantageux pour l'économie et rehaussent la qualité de vie dans les villes. Des systèmes de transport en commun bien planifiés qui sont intégrés dans la forme urbaine peuvent offrir une solution de transport rapide, efficace et économique aux citoyens, ainsi qu'un accès élargi aux emplois, à l'enseignement, aux installations de soins de santé et aux installations récréatives. Et pour beaucoup d'usagers, le transport en commun constitue la seule option abordable.

Comme l'indique l'Association canadienne du transport urbain (ACTU), la clientèle des transports en commun dans les villes canadiennes a atteint un record inégalé en 2006, et a augmenté de 16 pour cent au cours des dernières années.¹⁷ Cependant, la répartition modale comptabilisée par le transport en commun n'a pas augmenté au même rythme. *Chantiers Canada* vise à soutenir une plus grande utilisation du transport en commun, de même qu'une plus grande part de la répartition modale pour le transport en commun, et à aider les villes et collectivités du Canada à répondre à la demande future de transport en commun. Le financement de ces projets complétera d'autres initiatives fédérales telles que la déduction fiscale pour le laissez-passer pour le transport en commun et le Fonds pour le transport en commun.

¹⁷ Association canadienne du transport urbain, *Un nouveau record d'achalandage des transports en commun en 2006*, disponible à l'adresse suivante : <http://www.cutaactu.on.ca/en/node/1539>



Chantiers Canada appuiera les investissements dans le transport en commun qui :

- amélioreront la mobilité, réduiront les temps de déplacement et accroîtront la sécurité et l'efficacité;
- accroîtront l'accès public et le nombre d'utilisateurs;
- freineront l'augmentation des émissions de gaz à effet de serre et les autres émissions;
- contribueront à la durabilité du développement municipal et de l'aménagement du territoire.

Énergie verte

Le Canada mise beaucoup sur les combustibles fossiles pour se chauffer et s'éclairer. La génération d'électricité et les transports assurés par des méthodes conventionnelles associées aux combustibles fossiles influent particulièrement sur la qualité de l'air. Les centrales à charbon, par exemple, sont une importante source de pollution atmosphérique et d'émissions de GES. Le Canada a besoin d'une infrastructure énergétique nouvelle, plus propre et plus efficace pour répondre à sa demande croissante.

Chantiers Canada appuiera les investissements dans l'infrastructure de l'énergie verte qui contribuent à :

- améliorer l'accessibilité et/ou la diversité de l'énergie propre au Canada;
- accroître l'accessibilité de l'énergie renouvelable;
- améliorer la qualité de l'air;
- réduire les émissions de GES.

Éoliennes au sud de l'Alberta

Nanaimo – Des eaux usées à l'électricité

Avec l'aide du Fonds fédéral de la taxe sur l'essence, le district régional de Nanaimo, Colombie-Britannique, modernise ses usines de traitement des eaux usées et ajoute une usine de cogénération qui permettra de convertir les biogaz provenant des boues digérées en électricité. En transformant les eaux usées en énergie électrique, la région produira de l'énergie équivalant à la quantité utilisée par 250 foyers.

The Province, « Nanaimo to create electricity with sewage », le 17 juillet 2007, page A18. [traduction]

Gestion des déchets solides

À mesure que la population augmente et que le niveau de vie des Canadiens s'améliore, il devient de plus en plus difficile de composer avec les déchets solides. Plus les Canadiens consomment, plus ils ont des déchets solides à éliminer. La quantité de déchets produite par les Canadiens, particulièrement dans les grandes villes, peut être source de conflits et de désaccords au sujet des endroits où les déchets seront éliminés. Et les déchets solides envoyés dans des sites d'enfouissement, peu importe où ils se trouvent, posent de nombreuses menaces pour l'environnement. Des sites d'enfouissement mal gérés peuvent contenir des niveaux élevés de produits chimiques toxiques qui risquent de s'écouler dans les milieux environnants. Les sites d'enfouissement constituent aussi une source de méthane – un gaz à effet de serre – et d'autres types de polluants atmosphériques.

Des solutions efficaces en matière d'infrastructure peuvent aider à réduire les quantités de déchets envoyés dans les sites d'enfouissement ainsi que les dommages à l'environnement qu'ils pourraient causer. Cela englobe des processus novateurs qui peuvent transformer les déchets en des produits utiles, y compris en énergie.

Chantiers Canada appuiera les investissements dans l'infrastructure liée aux déchets solides qui réduiront les répercussions environnementales associées à la gestion municipale des déchets solides.

Bâtir des collectivités plus prospères

Chantiers Canada favorisera des collectivités canadiennes vigoureuses, durables, concurrentielles et où il fait bon vivre grâce à des investissements dans les infrastructures essentielles.

Eau potable

Le Canada possède plus du quart des réserves mondiales d'eau douce, mais, même dans un pays aussi « riche en eau » que le Canada, la qualité de l'eau et l'approvisionnement en eau présentent des défis. De nombreux centres urbains et des régions rurales ont besoin de systèmes de traitement de l'eau plus nombreux et meilleurs afin de pouvoir fournir de l'eau potable salubre à leurs citoyens. Les sources d'eau potable des villes en croissance rapide sont soumises à des

pressions de plus en plus fortes, et beaucoup de régions rurales et éloignées qui dépendent de puits ont des problèmes au niveau de la qualité de l'eau.

La conservation de l'eau pose aussi un problème, car beaucoup de régions du Canada connaissent maintenant des pénuries d'eau saisonnières. Pourtant, les Canadiens paient des taxes d'eau qui comptent parmi les plus faibles au monde et ils figurent parmi les plus grands utilisateurs d'eau. Les investissements dans l'infrastructure liée à l'eau, appuyés par un comptage amélioré et une tarification efficace, aideront à réduire la consommation d'eau et à protéger les approvisionnements en eau douce.



Station de traitement d'eau

En août 2005, la Région du Grand Toronto a été frappée par la catastrophe naturelle la plus coûteuse de l'histoire de l'Ontario, la deuxième la plus onéreuse dans toute l'histoire du pays. Des pluies abondantes brisant la probabilité des crues centenaires ont détruit l'infrastructure, inondé les sous-sols, et des arbres déracinés et le niveau montant de l'eau ont endommagé les voitures. De plus, deux tornades ont frappé la région de Salem/Fergus, Ontario, et ont endommagé plusieurs propriétés sur leur passage. Cette catastrophe a causé plus de 500 millions de dollars en pertes assurées.

Disaster Management, vol. 1, n° 2, été 2007. [traduction]

Chantiers Canada prévoit un financement à long terme des projets d'infrastructure liée à l'eau qui :

- amélioreront la sécurité, la gestion, la fiabilité et l'efficacité des systèmes de traitement et de distribution de l'eau potable du Canada;
- accroîtront le nombre de ménages ayant accès à de l'eau potable traitée qui répond aux *Recommandations pour la qualité de l'eau potable au Canada* ou qui les dépasse;
- amélioreront la protection et/ou la gestion des sources d'eau potable;
- favoriseront la conservation de l'eau.

Atténuation des effets des catastrophes

Le tiers des Canadiens vivent dans des régions où il pourrait se produire des catastrophes naturelles, allant des inondations aux tremblements de terre en passant par les tempêtes de grêle et les glissements de terrain.¹⁸ De telles catastrophes peuvent avoir une incidence immédiate et considérable sur les systèmes de transport, les réseaux d'électricité et de télécommunication, les systèmes de traitement des eaux et les installations publiques essentielles, comme les hôpitaux.

On s'attend à ce que les changements climatiques augmentent la fréquence et l'ampleur des catastrophes naturelles, ce qui aura inévitablement un effet sur l'infrastructure du Canada. Cette situation pourrait également exiger une conception, une construction et un entretien différents des infrastructures au Canada afin de s'adapter aux changements à venir. Le pays a déjà enregistré une hausse des températures moyennes, de la pluviosité et de la gravité des tempêtes hivernales. Et l'on prévoit que ces changements s'accéléreront au fil du temps. Le Canada doit protéger ses infrastructures essentielles des changements climatiques et voir à ce que les collectivités continuent d'assurer les services essentiels lorsque des catastrophes naturelles se produisent.

Les investissements de Chantiers Canada viseront des projets qui rendront les infrastructures publiques ou communautaires moins vulnérables aux répercussions négatives des catastrophes naturelles.

Le Canada doit protéger ses infrastructures essentielles des changements climatiques et voir à ce que les collectivités continuent d'assurer les services essentiels lorsque des catastrophes naturelles se produisent.

« Inexploités ou non entretenus, ces sites représentent une perte importante de débouchés sur le plan économique. Ils constituent une pollution visuelle et portent atteinte à la qualité de vie des quartiers, et dans certains cas, ils présentent un risque pour la santé et l'environnement. En outre, les sites urbains contaminés réhabilitables sont une occasion encore inexploitée de revitaliser d'anciens quartiers et de générer des richesses pour les communautés. »

Table ronde nationale sur l'environnement et l'économie, Réhabiliter le passé, Construire l'avenir : une stratégie nationale des sites urbains contaminés réhabilitables pour le Canada, février 2003

¹⁸ Sécurité publique Canada, *Pour la sécurité du Canada*, disponible à l'adresse suivante : <http://ps-sp.gc.ca/prg/em/ndms/aboutsnac-fr.asp>

Dockside Green (Victoria C.-B.) – De friche industrielle à communauté verte

Le projet Dockside Green s'est déjà mérité de nombreux prix dans les domaines de l'architecture, du réaménagement des friches industrielles, et de l'urbanisme. Le projet, qui reçoit une aide financière fédérale par l'entremise des Fonds municipaux verts de la Fédération canadienne des municipalités, récupérera et réaménagera une ancienne propriété industrielle riveraine de 12 acres dont le terrain appartenait à la Ville de Victoria et est situé au coeur de la ville. L'aménagement prévoira des immeubles pour des industries légères, des immeubles commerciaux (bureaux et magasins de détail) et des immeubles résidentiels, qui seront construits entre 2006 et 2014. Au-delà des utilisations diversifiées des sols, le projet vise à créer une diversité sociale (y compris des logements sociaux et des habitations pour les aînés) et à bâtir une communauté écologique – une communauté qui a recours à la cogénération d'énergie verte et qui crée un bilan neutre d'émissions de gaz à effet de serre. De fait, l'objectif des promoteurs immobiliers est de créer la « communauté la plus verte en Amérique du Nord ».

Réaménagement des friches industrielles

Le réaménagement des friches industrielles – emplacements commerciaux ou industriels abandonnés ou sous utilisés – pourrait procurer beaucoup d'avantages aux collectivités, y compris des logements abordables et de nouvelles sources d'activité économique. Le réaménagement de ces emplacements en des espaces de plus grande densité où il fait bon vivre peut aussi offrir une solution de rechange à l'étalement urbain.

Le réaménagement des friches industrielles se heurte toutefois à certains obstacles. L'une des principales difficultés pour les promoteurs potentiels est l'accès aux capitaux et à l'assurance pendant les premières étapes en raison des risques de passifs environnementaux. L'investissement public dans les friches industrielles pourrait contribuer à aplanir ces obstacles.

Les investissements de *Chantiers Canada* viseront les projets qui sont conçus pour contribuer à :

- éliminer ou neutraliser les effets négatifs des friches industrielles sur les collectivités et l'environnement en restaurant ces propriétés de façon durable;
- utiliser les terrains de façon plus efficiente dans les villes et les collectivités.

Routes et ponts

Projet du col de Kicking Horse en C.-B.



Ministère des Transports de la C.-B.

Beaucoup de routes et de ponts ont besoin de réparations et, laissés tels quels, cela risque d'en compromettre l'efficacité et la sécurité. Les ponts plus vieux, notamment, soulèvent de sérieuses inquiétudes au chapitre de la sécurité et il faut s'en occuper sans tarder. De plus, il est probable que les routes municipales et les routes régionales mal conçues entraînent une hausse de la congestion et des temps de déplacement.

Les investissements de *Chantiers Canada* seront consacrés à l'infrastructure des voies de circulation et des ponts qui :

- amélioreront la sécurité et l'efficacité du transport;

- amélioreront la mobilité grâce à l'élimination des engorgements et à la réduction de la congestion;
- limiteront autant que possible les incidences environnementales.

Sports et culture

Bon nombre des installations sportives du Canada ont été construites il y a des dizaines d'années et elles ont besoin d'être réparées ou remplacées. Avec l'accroissement de la population, beaucoup de collectivités régionales manquent d'installations sportives. Des infrastructures sportives nouvelles ou améliorées faciliteront l'accès et favoriseront l'activité sportive et physique. En outre, le Canada peut valoriser davantage les modes de vie sains en élaborant des politiques qui facilitent les modes de transport actifs et la conception de collectivités et d'infrastructures saines.

La culture crée des villes et des collectivités dynamiques et contribue à promouvoir et à soutenir le riche patrimoine multiculturel du Canada. L'infrastructure culturelle – musées, théâtres et galeries d'art – offre des endroits où les citoyens peuvent s'engager dans les activités artistiques et culturelles qui aident à définir une collectivité. Les industries culturelles engendrent également une activité économique et attirent des travailleurs spécialisés et des touristes dans une communauté. En 2004, on estimait que le secteur culturel comprenait 3,1 pour cent de la main-d'œuvre totale au Canada.¹⁹ De plus, la contribution des industries culturelles au PIB et à l'emploi est considérable en Ontario et au Québec, et elle croît rapidement en Colombie-Britannique et en Alberta.²⁰

Chantiers Canada appuie les projets d'infrastructure touchant les sports et la culture qui entraîne des avantages régionaux ou économiques considérables et qui :

- offrent des possibilités accrues d'activités sportives pouvant améliorer la santé des Canadiens et renforcer les collectivités du Canada;
- offrent des possibilités accrues de perfectionnement aux athlètes canadiens et/ou des possibilités d'accueillir d'importants événements sportifs;
- appuient les installations liées aux arts et/ou au patrimoine;
- permettent aux collectivités d'exprimer, de préserver, de développer et de promouvoir leur culture et/ou leur patrimoine au Canada.



La Compagnie d'opéra canadienne – Four Seasons Centre, Ontario.

¹⁹ Conseil des ressources humaines du secteur culturel, *La population active du secteur culturel canadien*, 2004

²⁰ Statistique Canada, *Contribution économique de la culture au Canada : une perspective provinciale*, décembre 2004

Chantiers Canada : une nouvelle approche

Les outils du plan *Chantiers Canada* incluent un certain nombre d'initiatives souples et de programmes ciblés qui équilibrent les besoins nationaux et les priorités nationales. Un financement de base soutenu permettra aux gouvernements de planifier à plus long terme et leur donnera de la flexibilité, alors que le financement ciblé à l'échelle nationale et réparti entre les programmes permettra d'équilibrer les priorités nationales, régionales et locales en matière d'infrastructure.

Financement de base pour les municipalités

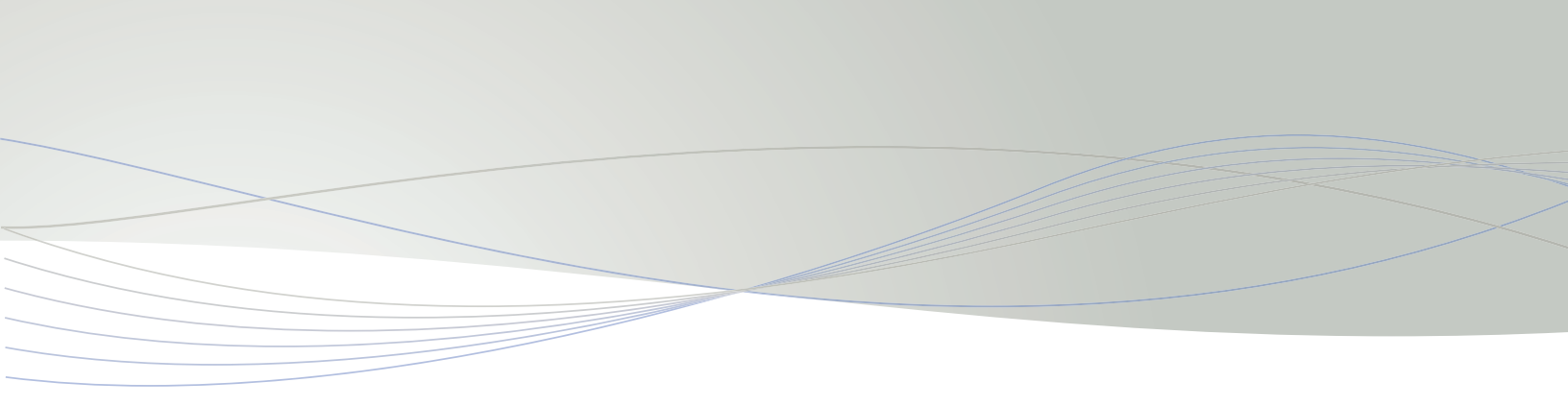
Plan d'infrastructure de 33 G \$ 2007-2014

Rabais municipal de la TPS	5,8 G \$
Fonds de la taxe sur l'essence	11,8 G \$
Fonds Chantiers Canada	8,8 G \$
Fonds pour les partenariats public-privé	1,25 G \$
Fonds pour les portes d'entrée et les passages frontaliers	2,1 G \$
Initiative de la Porte et du Corridor de l'Asie-Pacifique	1,0 G \$
Financement de base pour les provinces et territoires	2,275 G \$
Total	33 G \$

Plus de la moitié du financement aux termes du plan *Chantiers Canada* sera versé en tant que financement de base aux municipalités. Au total, plus de 17,6 milliards de dollars sur sept ans seront versés par l'entremise du Fonds de la taxe sur l'essence (FTE) et du remboursement de la taxe sur les produits et services (TPS). Ce financement est stable, prévisible et flexible. Il permet aux municipalités canadiennes de planifier à plus long terme, en ayant accès à une source de fonds réservés pour répondre à leurs besoins continus en matière d'infrastructure.

Fonds de la taxe sur l'essence

Dans le Budget 2007, le gouvernement a prolongé le *Fonds de la taxe sur l'essence* (FTE) de 2010 à 2014 avec 2 milliards de dollars par année. Ainsi, au cours des sept prochaines années, les municipalités recevront 11,8 milliards de dollars par l'entremise de ce mécanisme. Les municipalités peuvent rassembler, conserver et emprunter ces fonds, ce qui assure une souplesse financière additionnelle accrue. Le FTE appuie l'infrastructure écologiquement viable qui contribue à l'assainissement de l'air et de l'eau et à la réduction des émissions de GES. Les catégories d'investissements admissibles comprennent le transport en commun, l'infrastructure d'assainissement de l'eau et de traitement des eaux usées, les systèmes énergétiques communautaires, la gestion des déchets solides, les routes et les ponts locaux qui favorisent la durabilité. Le FTE verse également des fonds pour accroître la capacité des collectivités d'entreprendre des projets à long terme. Le financement pour la capacité de planification est assorti d'une exigence voulant que les collectivités élaborent des



Plans intégrés pour la durabilité de la collectivité, qui sont des plans à long terme visant à améliorer les résultats au chapitre de la durabilité dans les collectivités canadiennes. Afin de s'acquitter de leur obligation de rendre compte aux Canadiens, les communautés font rapport annuellement des activités pour lesquelles les fonds ont été utilisés.

Remboursement de la taxe sur les produits et services

Le FTE est complété par le *Remboursement de la TPS*, qui consiste au remboursement complet de la TPS payée par les municipalités. Au cours des sept prochaines années, l'augmentation continue de ce remboursement, qui passera de 57 pour cent à 100 pour cent, devrait permettre aux communautés de disposer de plus de 5,8 milliards de dollars de financement flexible et additionnel leur permettant de s'occuper de leurs priorités les plus importantes, allant des nouvelles infrastructures à l'entretien et au fonctionnement de l'infrastructure publique et des installations en place. Les municipalités doivent rendre compte directement à leurs contribuables de l'utilisation de ce financement et le gouvernement du Canada n'exige pas de compte rendu distinct.

Financement de base pour les provinces et les territoires

Chantiers Canada verse également 25 millions de dollars par année à chaque province et territoire sur sept ans, pour un total de 175 millions de dollars pour chacun. Ceci représente une dépense de 2,275 milliards de dollars pour toute la période. Ce financement de base provincial-territorial appuiera toutes les catégories mentionnées ci-dessous dans le cadre du *Fonds Chantiers Canada (FCC)*, ainsi que l'infrastructure des autoroutes « non-essentiels » du Réseau routier national et les réfections relatives à la sécurité de l'infrastructure dans toutes les catégories admissibles du FCC. Le financement fédéral sera à coûts partagés avec les provinces et les territoires afin de maximiser l'investissement de tous les gouvernements, mais, à l'instar du FTE, le financement fédéral sera versé initialement et de façon régulière, et il n'est pas nécessaire de l'utiliser au cours de l'année où il a été versé. Les provinces et les territoires ont ainsi une flexibilité financière additionnelle dans le cadre de *Chantiers Canada*. Toutes les provinces et tous les territoires profiteront de cet investissement dans l'infrastructure publique moderne, mais plus particulièrement les plus petites provinces, qui ont habituellement une plus faible densité de population.

Équilibrer les besoins et les capacités

Le plan *Chantiers Canada* inclut également trois nouveaux programmes nationaux d'infrastructure. Le *Fonds pour les portes d'entrée et les passages frontaliers* et le *Fonds des partenariats publics-privés* sont des programmes d'investissement ciblés, visant des priorités nationales spécifiques. Le troisième programme, le *Fonds Chantiers Canada*, est le nouveau programme d'infrastructure vedette du gouvernement du Canada. Il complète les autres programmes de financement en offrant une réponse équilibrée aux besoins locaux et régionaux d'infrastructure, tout en tenant compte des priorités nationales qui sont importantes pour tous les Canadiens.

Fonds pour les portes d'entrée et les passages frontaliers

Le *Cadre de politique national sur les portes et les corridors commerciaux stratégiques* orientera l'élaboration d'un nombre limité de nouvelles stratégies visant les portes et les corridors commerciaux et contribuera à déterminer les projets qui seront financés par le *Fonds pour les portes d'entrée et les passages frontaliers*. Ce fonds de 2,1 milliards de dollars mettra l'accent sur les corridors commerciaux stratégiques menant à des portes d'entrée internationales. Les projets admissibles incluront les installations du Réseau routier national (RRN) touchées par l'augmentation de la circulation des biens commerciaux, les routes de raccordement intermodales et les installations, les ponts et les tunnels internationaux, les voies ferrées/voies étagées, le transport ferroviaire et maritime sur de courtes distances et les systèmes de transport intelligent. Au moins 400 millions de dollars de ce fonds seront consacrés à la construction d'une route d'accès pour le nouveau passage frontalier Windsor-Détroit, le passage frontalier le plus achalandé pour le commerce entre le Canada et les États-Unis, et l'un des corridors commerciaux les plus importants au monde. Les projets seront évalués en fonction du mérite. Le financement fédéral sera à coûts partagés pour générer des investissements additionnels dans cette infrastructure cruciale.

Les activités s'inscrivant dans le *Fonds pour les portes d'entrée et les passages frontaliers* s'appuient sur l'*Initiative de la Porte et du Corridor de l'Asie-Pacifique*, qui a été considérablement enrichie par l'entremise du plan *Chantiers Canada*. Les investissements effectués aux termes de cette initiative de 1 milliard de dollars entraînent déjà des résultats sur les plans des politiques, de la gouvernance et des questions opérationnelles, en particulier les projets d'infrastructure stratégique visant à améliorer les liens entre les transports maritimes, ferroviaires et routiers, ainsi que les capacités des systèmes.

Partenariats public-privé

Les capitaux privés et le savoir-faire peuvent contribuer dans une large mesure à la réalisation des projets d'infrastructure plus rapidement et à moindre coût pour les contribuables. Le secteur privé est aussi souvent mieux placé pour assumer bon nombre des risques associés à la construction, au financement et au fonctionnement des projets d'infrastructure. En conséquence, le recours aux partenariats publics-privés (P3) à l'échelle internationale a

augmenté rapidement, et de nombreux pays prennent des mesures concrètes pour élaborer des programmes visant à favoriser des marchés P3 plus forts. Même si le Canada a fait des progrès dans l'utilisation de P3 pour élaborer certains projets très en vue (y compris le pont de la Confédération reliant l'Île-du-Prince-Édouard et le Nouveau-Brunswick, et le projet de transport en commun Canada Line en Colombie-Britannique), lorsqu'on le mesure à des pays occidentaux comparables comme le Royaume-Uni ou l'Australie, le Canada tire généralement de l'arrière pour ce qui est du recours aux P3. De fait, les caisses de retraite canadiennes investissent souvent dans des projets d'infrastructure publique dans d'autres pays en raison d'un manque d'occasions de P3 au Canada.

Le gouvernement du Canada assumera un rôle de leadership en développant des occasions de P3 au Canada par l'entremise de deux initiatives. La première est le *Fonds des partenariats publics-privés* de 1,25 milliard de dollars. Ce programme appuiera des projets innovateurs qui offrent une alternative aux marchés publics traditionnels en matière d'infrastructure. Le *Fonds des partenariats publics-privés* contribuera à élargir les solutions de rechange au financement de l'infrastructure au Canada, offrira des incitatifs pour attirer les investissements du secteur privé, et permettra d'accroître les connaissances et l'expertise relativement aux autres solutions de financement.

De plus, le gouvernement du Canada s'engage à verser 25 millions de dollars sur 5 ans pour établir un Bureau des partenariats publics-privés. Le Bureau P3 facilitera le recours aux P3 pour les projets d'infrastructure canadiens, notamment en relevant les possibilités de P3 au palier fédéral. Le plan *Chantiers Canada* favorise également le développement et l'utilisation de pratiques exemplaires relativement aux P3 en exigeant qu'on envisage d'utiliser les P3 dans les projets d'infrastructure de plus grande envergure financés par l'entremise du *Fonds pour les portes d'entrée et les passages frontaliers* et du *Fonds Chantiers Canada*, comme mentionné précédemment. Spécifiquement, tous les projets sollicitant des contributions fédérales de 50 millions de dollars ou plus seront tenus d'évaluer et d'envisager la viabilité d'une option axée sur les P3.

Fonds Chantiers Canada

Le *Fonds Chantiers Canada* (FCC) totalisera 8,8 milliards de dollars sur 7 ans. Le FCC ciblera des projets qui entraîneront des avantages économiques, environnementaux et sociaux pour tous les Canadiens. Les catégories de financement prioritaires du fonds seront les routes du Réseau routier national (RRN), l'eau potable, les eaux usées, le transport public et l'énergie verte. Les autres secteurs prioritaires d'investissement admissible incluent les projets environnementaux (gestion des déchets solides), des projets qui soutiennent la croissance

et le développement économiques (transport ferroviaire sur de courtes distances, transport maritime à courte distance, les infrastructure de connectivité et large bande, le tourisme et les aéroports régionaux et locaux), ainsi que des projets qui contribuent au développement soutenu de communautés sécuritaires et dynamiques (atténuation des effets des catastrophes, culture, sport, et routes locales). Le financement servira à soutenir l'infrastructure publique appartenant aux entités et aux gouvernements provinciaux, territoriaux et aux administrations municipales, ainsi qu'à l'industrie privée, dans certains cas.

Des fonds seront accordés pour des projets dans les provinces et les territoires en fonction de leur population (selon le recensement de 2006). Le programme sera mis en œuvre par l'entremise de deux volets : le volet Grandes infrastructures et le volet Collectivités. Tous les projets seront à frais partagés et la contribution fédérale maximale accordée à un projet représentera 50 pour cent. Toutefois, dans l'ensemble, les projets touchant l'infrastructure municipale seront à frais partagés dans une proportion d'un tiers. Dans le cas des projets où le bien appartient à une entité privée, la contribution fédérale maximale sera de 25 pour cent.

Le volet Grandes infrastructures ciblera des projets stratégiques de plus grande envergure, d'importance nationale et régionale. Dans le cadre de ce volet, les deux tiers du financement, à l'échelle nationale, iront aux priorités nationales. Les projets s'inscrivant dans ce volet seront choisis en fonction du mérite dans le cadre d'un processus de négociation fédéral-provincial/territorial, et tous les projets devront répondre à des critères ciblant des objectifs environnementaux, économiques et relatifs à la qualité de vie, indépendamment de la catégorie. On mettra aussi l'accent sur les technologies innovatrices et les partenariats.

Le volet Collectivités concerne les projets mis en œuvre dans les collectivités dont la population est inférieure à 100 000 habitants. Les projets seront choisis par l'entremise d'un processus fondé sur des demandes et, à l'instar des projets du volet Grandes infrastructures, seront évalués en fonction de la mesure dans laquelle ils répondent aux objectifs environnementaux, économiques et relatifs à la qualité de vie. Ce volet aidera les petites collectivités à mieux répondre aux pressions en matière d'infrastructure, et servira de financement complémentaire au FTE.

Une nouvelle approche

Le plan *Chantiers Canada* vise plus que le simple financement. Par son entremise, le gouvernement du Canada collaborera avec ses partenaires pour promouvoir la recherche, les pratiques exemplaires, la planification à long terme et le renforcement de la capacité. Par conséquent, le financement des immobilisations sera complété par l'appui à la recherche,



la planification et le renforcement de la capacité. Jusqu'à 1 pour cent du financement versé aux termes du volet Grandes infrastructures et du volet Collectivités du *Fonds Chantiers Canada*, dans chaque province et territoire, peut être utilisé pour des projets à coûts partagés à ce chapitre. En outre, un programme distinct de 45 millions de dollars pour appuyer les études de recherche, de planification et de faisabilité sera mis en œuvre au niveau national. Ces investissements contribueront à soutenir les provinces, les territoires, les collectivités et le gouvernement du Canada pour accroître la base de connaissances disponibles pour sous-tendre l'élaboration de politiques et la prise de décisions. De meilleures connaissances nous aideront à réduire le coût des investissements futurs dans l'infrastructure au Canada, ce qui est souvent l'une des façons les plus rentables de relever les défis futurs en matière d'infrastructure.

En outre, le plan *Chantiers Canada* créera également un nouveau cadre pour que les différents gouvernements se réunissent régulièrement pour évaluer les besoins et les priorités au chapitre de l'infrastructure, et pour prévoir des investissements afin de répondre à ces besoins. Par l'entremise d'ententes cadres conclues avec chaque province et chaque territoire, le gouvernement du Canada travaillera en partenariat pour répondre aux enjeux relatifs à l'infrastructure de façon uniforme et cohérente, qui tient compte de la planification à long terme. Par conséquent, non seulement tiendrons-nous compte de nos besoins immédiats, mais nous tiendrons également compte de nos priorités et objectifs à long terme de manière systématique et cohérente.

Plus fort, sécuritaire et meilleur

Chantiers Canada est une initiative historique et sans précédent du gouvernement du Canada, un plan ambitieux mais essentiel qui canalise le pouvoir de l'infrastructure pour favoriser l'atteinte des objectifs les plus importants du pays. *Chantiers Canada* renforcera le fondement physique, économique et social du Canada. Cette initiative suscitera des résultats réels et tangibles pour les Canadiens. Elle aidera les entreprises canadiennes à vendre leurs produits à l'échelle internationale. Elle contribuera à réduire le temps de déplacement au sein des collectivités et entre elles. Elle assurera aux Canadiens de l'eau potable plus propre et plus sécuritaire et un environnement plus sain. De plus, elle contribuera à revitaliser les collectivités, grandes et petites. Elle contribuera au développement du pays pour le XXI^e siècle.

Pour la première fois dans l'histoire moderne, le gouvernement du Canada a produit un plan détaillé pour l'infrastructure afin de travailler en partenariat avec les provinces, les territoires et les municipalités du Canada. Pour la première fois dans l'histoire moderne, le gouvernement du Canada a articulé une vision concrète afin d'orienter les investissements dans l'infrastructure au sein d'un cadre stratégique cohérent. Pour la première fois dans l'histoire moderne, le gouvernement du Canada aura recours à un ensemble complet de politiques, de programmes et d'instruments de financement de base pour atteindre un objectif commun au chapitre de l'infrastructure. Pour la première fois dans l'histoire moderne, le gouvernement du Canada utilisera systématiquement les dépenses dans l'infrastructure pour bâtir un Canada plus fort, sécuritaire et meilleur.

Pour plus de renseignements sur *Chantiers Canada*, veuillez consulter : www.chantierscanada.gc.ca

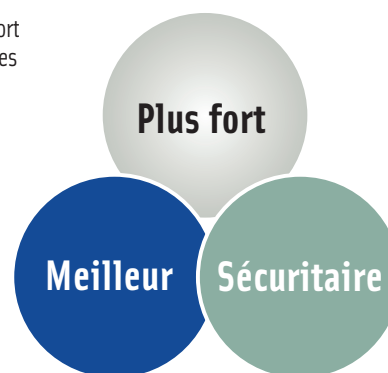
Bâtir un Canada meilleur

Économie croissante

- Portes d'entrée et corridor
- Réseau routier et corridor
- Lignes ferroviaires et transport maritime sur courtes distances
- Connectivité et large bande
- Tourisme
- Aéroports locaux/nationaux

Environnement plus sain

- Traitement de eaux usées
- Transport en commun
- Énergie verte
- Gestion des déchets solides



Collectivités fortes

- Eau potable
- Atténuation des effets des catastrophes
- Réaménagement des friches industrielles
- Sports et culture
- Artères d'accès et éloignées du Réseau routier national
- Routes et ponts locaux